



**Ceci est une annonce de la ministre:**  
**« LES PROFESSEURS DES LYCÉES (DE ZEP)  
ONT RAISON »**



**OBTENONS UN VRAI STATUT D'ÉDUCATION  
PRIORITAIRE POUR LES LYCÉES !**

**Le 17 Novembre 2016 :**

**Une mobilisation et une exposition  
médiatique exceptionnelles**

→ Des écoles aux lycées en passant par les collèges, de Paris à Marseille en passant par Dreux :

- Davantage de grévistes,
- Davantage de manifestants,
- Davantage d'élèves, de parents d'élèves et de personnels non enseignants.

→ Davantage d'académies et de lycées mobilisés.  
A ce jour, l'Appel a été signé par 86 lycées de 14 académies !

→ Une couverture médiatique très large

- Des médias nationaux,
- La presse régionale,
- Les télévisions et radios.

**Impossible de ne plus nous entendre !**

**LE MINISTÈRE EST FÉBRILE ET INQUIET !**

**Plus organisés, plus nombreux, plus forts  
grâce au soutien des médias et des  
syndicats, mobilisons-nous pour faire  
céder le ministère et obtenir des  
réponses concrètes !**

**Réponses biaisées et inacceptables**

**Inquiet face à la mobilisation, que répond le  
ministère ?**

- Communiqués ou arrêtés laconiques très éloignés de nos demandes, tout en expliquant à la commission parlementaire sur le budget que « les professeurs ont raison » !
- Aux interpellations des parlementaires, Najat Vallaud-Belkacem répond que la question de la carte des lycées en éducation prioritaire sera bien traitée... « **lors du prochain quinquennat que nous effectuerons** » !

**Sourd à nos revendications, que répond le  
ministère ?**

→ À la question essentielle des moyens alloués aux lycées ZEP :

**Le ministère ne répond pas. C'est inacceptable !**

→ À la question des compensations spécifiques des enseignants permettant de reconnaître leur travail et de stabiliser les équipes :

**Le ministère « proroge » de 2 ans une clause de  
sauvegarde...**

**MAIS PAS pour les collègues arrivés après 2015...**

**Un même travail, un même investissement, et  
deux statuts différents ? C'est inacceptable !**

**Le Collectif « Touche pas ma ZEP » appelle à renforcer la mobilisation par une nouvelle journée.**

**Un préavis de grève reconductible est déposé.**

**La grève reconductible sera discutée en AG des lycées l'après-midi.**

**Grève et manifestation Mardi 29 Novembre 2016**

**APPEL NATIONAL à la grève INTERSYNDICAL CGT, FO, SNEP-FSU, SNES-FSU, SNUEP-FSU et SUD**

**Manifestation : RDV 10h Place Edmond Michelet à Paris (Beaubourg - Métro Chatelet ou Hôtel de ville)**

**Assemblée Générale des grévistes : 13h à la Bourse du travail de République**

# Appel à tous les personnels des lycées en éducation prioritaire

## *"Touche pas ma ZEP !"*

Loin de la com' ministérielle sur une pseudo volonté de revitaliser l'éducation prioritaire, les décisions se succèdent qui signent sa destruction programmée. Les collèges et les écoles sont nombreux à découvrir des moyens en forte baisse par rapport à la rentrée 2015 alors même qu'ils ont conservé le label REP : "REP+ = Rien En Plus !".

**Quant aux lycées, après avoir sans cesse repoussé la publication d'une liste des lycées maintenus en éducation prioritaire, Najat Valaud-Belkacem vient dans un récent courrier\* au député d'Asnières-sur-Seine Sébastien Piétrasanta d'annoncer leur sortie de tout dispositif dès 2017, y compris pour les lycées professionnels.**

L'argument avancé par la ministre est celui de la priorité donnée à la scolarité obligatoire dans la refondation de l'éducation prioritaire. Pourtant le ministère continue bien d'afficher comme un de ses objectifs principaux d'en finir avec les 150000 jeunes sortants chaque année sans diplôme du système scolaire. Or **la difficulté scolaire ne s'arrête pas à 14 ans ! Comment expliquer alors la décision de supprimer en lycée les moyens supplémentaires liés à l'éducation prioritaire ?**

La première conséquence sera la dégradation des conditions d'enseignement et de réussite des élèves de ces lycées accueillant une majorité d'élèves issus de milieux défavorisés : hausse des effectifs par classe, baisse de l'offre d'options et des cours en demi-groupe, etc. Cela signifiera aussi une dégradation des conditions de travail des personnels.

Par ailleurs, les personnels perdront leur prime ZEP et leurs bonifications pour les mutations. Cette dégradation des conditions d'enseignement et de la rémunération entraînera une rotation accrue des équipes pédagogiques mettant en péril le travail en équipes essentiel à la réussite des élèves dans ce type d'établissement.

Nous contestons la sortie des lycées relevant de l'éducation prioritaire. **Nous exigeons la mise en place d'un statut et d'une carte élargie de l'éducation prioritaire pour les lycées avec la garantie d'effectifs limités, de moyens supplémentaires et de compensations spécifiques pour l'ensemble des personnels, assurant ainsi la stabilité des équipes.**

**Plusieurs lycées ont déjà décidé de se mettre en grève dès la rentrée 2016 si des engagements fermes n'étaient pas pris par le ministère.**

**Premiers signataires :** les personnels mobilisés des lycées Joliot-Curie, Paul Langevin, Louise Michel et Claude Chappe de Nanterre (92), Prony d'Asnières-sur-Seine (92), Léonard de Vinci de Bagneux (92), Guy de Maupassant, Anatole France et Claude Garamont de Colombes (92), Galilée de Gennevilliers (92), Michel-Ange et Charles Petiet de Villeneuve-la-Garenne (92), La Tournelle de La Garenne-Colombes (92), René Auffray de Clichy-la-Garenne (92), Maurice Genevoix de Montrouge (92), Paul Painlevé de Courbevoie (92), Voilin de Puteaux (92), Jean Zay d'Aulnay-sous-Bois (93), Jacques Feyder d'Epinay-sur-Seine (93), Jacques Brel et Denis Papin de La Courneuve (93), Marcel Cachin de Saint-Ouen (93), Maurice Utrillo de Stains (93), Jean Rostand de Villepinte (93), Louise Michel de Bobigny (93), Paul Eluard et Frédéric Bartholdi de Saint-Denis (93), Eugène Delacroix de Drancy (93), Blaise Cendrars de Sevran (93), Germaine Tillion du Bourget (93), Wolfgang Amadeus Mozart Le Blanc-Mesnil (93), Langevin-Wallon de Champigny-sur-Marne (94), Georges Brassens de Villeneuve-le-Roi (94), Arago de Villeneuve-St-Georges (94), Champain de Chennevières-sur-Marne (94), Armand Guillaumin d'Orly (94), Honoré-de-Balzac de Mity-Mory (94), Jules Michelet de Fontenay-sous-Bois (94), Jacques Brel de Choisy-le-Roi (94), Nadia et Fernand Léger, Jean Jaurès, Julie-Victoire Daubié et George Braque d'Argenteuil (95), Simone de Beauvoir et Arthur Rimbaud de Garges-lès-Gonesse (95), Romain Rolland de Goussainville (95), Jean-Jacques Rousseau et de la Tourelle de Sarcelles (95), de Bezons (95), Pierre Mendès-France de Villiers-le-Bel (95), Charles Baudelaire de Fosses (95), Edmond Rostand de Saint-Ouen l'Aumône (95), Le Corbusier de Cormeilles-en-Parisis (95), Maurice Elie d'Epinay-sous-Sénart (91), Pierre Mendès-France de Ris-Orangis (91), Charles Baudelaire et Auguste Perret d'Evry (91), Robert Doisneau de Corbeil-Essones (91), Jean Rostand de Mantes-la-Jolie (78), Camille Claudel de Mantes-la-Ville (78), Henri Matisse de Trappes (78), André Malraux de Montataire (60), Jules Uhry de Creil (60), Romain Rolland d'Amiens (80), Blaise Pascal de Forbach (57), Louis Armand de Chambéry (73), Gaston Darboux de Nîmes (30), Toulouse-Lautrec et Georges Guynemer de Toulouse (31), Charles Mongrand de Port-de-Bouc (13), Victor Hugo, Frédéric Mistral, Camille Jullian, Saint-Exupéry, la Viste, l'Estaque et Denis Diderot de Marseille (13), Edouard Branly et Maurice Viollette de Dreux (28), Jean Moulin de Roubaix (59), Joliot-Curie d'Oignies (62), Alfred Kastler de Denain (59), Elie Faure de Lormont (33), Emile Béjuif de Bron (69), Jean-Baptiste Colbert du Petit-Quevilly (76), Hector Guimard de Paris (75)...

**Avec le soutien** des personnels mobilisés en Réseau d'Education Prioritaire (REP/REP+) ou anciennement en Réseau de Réussite Scolaire (ex RRS) des collèges Moulin-Joly, Jean-Baptiste Clément et Gay-Lussac de Colombes (92), Romain Rolland de Bagneux (92), les Sablons de Viry-Chatillon (91), St-Exupéry de Villiers-le-Bel (95), Voltaire et Jean Lurçat de Sarcelles (95), Henri Matisse de Garges-lès-Gonesse (95), Marcel Pagnol de St-Ouen l'Aumône (95), Elsa Triolet de St-Denis (93), Barbara de Stains (93), Vercors de Grenoble (38), de l'école maternelle Henri Wallon de Gennevilliers (92), des écoles élémentaires Jacques Decour A et B de Nanterre (92), de l'école maternelle Jacques Decour de Nanterre...

**Avec le soutien de :** UNSEN CGT éducation, UD CGT 91 et 92, SNEP-FSU 81, 82 et Versailles, SNES-FSU 85 et 92, SNUEP-FSU 75 et Versailles, FSU 60, fédération SUD éducation, CNT-SO, UNL, FCPE Asnières-sur-Seine, Bagneux, Gennevilliers et Villeneuve-la-Garenne (92)...

\*La ministre répondait dans ce courrier en date du 27 avril 2016 au député qui relayait l'inquiétude des collègues du lycée professionnel Prony d'Asnières-sur-Seine (92) anciennement classé ZEP.

<http://www.tpamz.levillage.org> Twitter : @tpamz Page facebook : touchepasmazep